

POUR FO LA RETRAITE C'EST À 60 ANS ! SANS ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

Financement des retraites Les propositions de Force Ouvrière

Augmentation des salaires, mise à contribution de l'intéressement et de la participation, taxation des stocks options, compensation intégrale des exonérations de cotisation de Sécurité sociale bénéficiant aux entreprises, taxation des bénéfices non réinvestis, augmentation d'un point de la cotisation vieillesse: un premier train de mesures permettant de faire face aux besoins immédiats de financement.

Au-delà, pour FO, la crise du système économique et financier responsable des déficits

budgétaires nouveaux doit conduire à une réforme profonde fondée sur la justice sociale: redistribution des richesses en faveur des salariés, retour à une économie productive et créatrice de vrais emplois, révision de la CSG afin qu'elle porte plus sur les revenus du capital, rétablissement d'une fiscalité progressive et justement répartie.

On peut et on doit :

- Préserver le droit à la retraite à 60 ans
- Bloquer tout allongement de la durée de cotisations
- Maintenir le système solidaire de la répartition
- Maintenir le code des pensions
- Revaloriser les retraites

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE ET MANIFESTATION À PARIS LE 15 JUIN

**COTISATIONS
41, 42, 43 ... 45 années...**

40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP

PRIVÉ ET PUBLIC